

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Waterville tenue le 19 décembre 2024 à 17h10, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2

Karl Hunting, conseiller au siège no 3

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

René Bessette, conseiller au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du règlement no 686 de taxation et tarification des services pour l'année 2025
- 4.0 Octroi Contrat Travaux Centre multifonctionnel
- 5.0 Couverture d'assurance
- 6.0 Embauche inspecteur en bâtiment et en environnement
- 7.0 Achat photocopieur et imprimante
- 8.0 Période de questions
- 9.0 Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 17h10 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

5809-2024-12-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.



Il est proposé par la conseillère Véronique Blais.
Appuyé par le conseiller Karl Hunting.
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

5810-2024-12-19

ADOPTION DU RÈGLEMENT 686 – RÈGLEMENT DE TAXATION ET TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT les différents pouvoirs que la Loi sur les Cités et Ville accorde en matière de taxations et tarifications;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 2 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été déposé et présenté lors de cette même séance ;

CONSIDÉRANT que pour obtenir les sommes nécessaires aux dépenses d'administration et faire face aux obligations de la municipalité, il y a lieu d'adopter par règlement les différents taux de taxation et tarification pour les services pour l'année 2025;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette.
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond.
Et résolu à la majorité des conseillers présents.

QUE la Ville de Waterville adopte le règlement # 686 sur la taxation et la tarification pour l'année 2025.

5811-2024-12-19

OCTROI CONTRAT TRAVAUX CENTRE MULTIFONCTIONNEL

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la résolution 5682-2024-06-03, visant l'exécution de travaux de réaménagement et d'ajouts d'issues au centre multifonctionnel de Waterville (360 rue Compton Est Waterville), le conseil de la Ville de Waterville a amorcé le processus d'appel d'offre selon les règles d'adjudication prescrites ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'appel d'offres public no 5682-2024-06-03, cinq entreprises ont déposé une soumission conformément aux modalités établies pour ce faire;

CONSIDÉRANT QUE le résultat d'ouverture des soumissions se détaille comme suit :



Entreprise	Total avant taxes	Total taxes incluses
Construction Guy Sébas	8 413 000.00\$	9 672 846.75\$
Alain Lizotte Construction inc.	8 313 006.11\$	9 557 878.77\$
Construction Alain Morin inc.	7 772 348.99\$	8 936 258.25\$
TGC inc.	11 872 000.00\$	13 649 832.00\$
Construction Turco inc.	7 882 270.00\$	9 062 639.93\$

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions reçues, l'entreprise ayant la plus basse soumission conforme est « Construction Alain Morin inc. », au montant de 8 936 258.25\$ taxes incluses;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette.

Appuyé par la conseillère Véronique Blais.

Et résolu à l'unanimité.

D'autoriser l'adjudication du contrat visant l'exécution de travaux de réaménagement et d'ajouts d'issues au centre multifonctionnel de Waterville (360 rue Compton Est Waterville) au montant de 8 936 258.25\$ taxes incluses;

QUE l'entrepreneur s'engage à respecter toutes les clauses inscrites à l'appel d'offres public portant no 5682-2024-06-03 et ce, incluant les divers échéanciers prescrits;

De financer cette dépense par les subventions obtenues pour ce projet et le règlement d'emprunt no 670;

D'autoriser le paiement de la dépense, sur réception des décomptes et approbation du conseil, selon les étapes prévues au devis, et ce jusqu'au montant maximal autorisé.

5812-2024-12-19

COUVERTURE D'ASSURANCE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire retirer l'organisme « Association des loisirs et sports de Waterville » à titre d'assuré additionnel puisque cet organisme n'est plus actif ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting.

Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond.

Et résolu à l'unanimité.

De retirer l'organisme « Association des loisirs et sports de Waterville » à titre d'assuré additionnel de la Ville de Waterville.

5813-2024-12-19

EMBAUCHE INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

La décision est reportée à une séance ultérieure.



ACHAT PHOTOCOPIEUR ET IMPRIMANTE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit remplacer son photocopieur et une imprimante ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Hamster Mégaburo, en date du 17 décembre 2024, pour un montant de 6 350 \$ plus les taxes applicables et un contrat de services pour les copies en noir et en couleur ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond.
Appuyé par le conseiller René Bessette.
Et résolu à l'unanimité.

D'accepter la soumission de Hamster Mégaburo, en date 17 décembre 2024, tel que présentée;

DE financier la dépense par le surplus de l'exercice.

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting.
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette.
Et résolu à l'unanimité.

Que la présente assemblée soit levée. Il est 17h15.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, greffière-trésorière

